

LA ROUE DE L'HISTOIRE

10^{ème} année
N° 568 du 14 Juillet 2011
Prix : 300 FCFA
Autres pays : 2 Euros
Siège : Zabarkan, Rue du SNEN
BP : 5005 Niamey - Tél : 74 05 69

*"La Roue de l'histoire tourne
inexorablement
et personne ne peut l'arrêter"*

Citation de la semaine :
"Toute société dans laquelle la garantie des
droits n'est pas assurée ni la séparation des
pouvoirs déterminée, n'a point de
constitution"
Article 16 de la Déclaration des Droits de
l'Homme et du Citoyen de 1789

Hebdomadaire nigérien d'informations générales, d'analyses et de formation paraissant tous les mercredis

INVESTISSEMENT AU NIGER :

Le retour de la confiance

Opération très concluante sur le financement de la phase électrique de Kandadji à Viennes en Autriche, financement de grands travaux routiers, relance d'importants projets miniers, il faut dire que le processus économique national se remet progressivement en marche, le retour des investisseurs se faisant parallèlement avec le retour du Niger dans un processus démocratique normalisé.



SOMMAIRE

ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES :

La chasse aux zakaïeries

Dans son dernier conseil des ministres du samedi 9 juillet dernier, le gouvernement a indiqué qu'il conduira des investigations pour débusquer tout le réseau de faussaires dans le secteur des opérateurs économiques. Il y a dans ce discours du gouvernement de Mahamadou Issoufou comme une sorte d'euphémisme ou en tout cas un air de langue de bois. Le réseau des faussaires ? Le communiqué du gouvernement n'a pas parlé des zakaïeries, mais plutôt du réseau des affaires. Pour l'opinion nationale les choses sont très bien claires, il faut entendre par réseau de faussaires, toute la nébuleuse, tout le système Zakai avec ses tentacules constitués des commerçants prête-noms et des commis de l'administration financière.

CONSEIL DES MINISTRES DU 13 JUILLET 2011 :

Toilettage au
Ministère des Finances

CNPC, un partenaire
qui rassure !

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'ONC :

Mise en demeure à huit journaux privés

L'Observatoire National de la Communication (ONC) a, à l'issue de sa dernière session ordinaire, sanctionné huit journaux privés pour non respect de la charte des journalistes professionnels du Niger, suite au dépôt de huit plaintes.



La nouvelle est tombée, le samedi 9 juillet dernier, lors d'une conférence de presse animée par le président de l'organe en charge de régulation des médias au Niger, M. Abdourahmane Ousmane. Les mesures disciplinaires, prises par l'ONC, ont frappé les journaux «Le Canard déchaîné», «Le Courrier», «L'Actualité», «L'Expression», «Le Soleil», «Le Visionneur», «L'Évènement» et «L'Enquêteur». M. Abdourahmane Ousmane, a énuméré deux plaintes de l'ancien directeur de cabinet adjoint du président du CSRD M. Alhassane Alkali, contre les hebdomadaires «Le Canard déchaîné» et «Le Courrier», une plainte de M. Hama Amadou contre le bihebdomadaire «L'Évènement», cinq plaintes du Directeur général de la compagnie de téléphonie mobile Moov-Niger contre les journaux «Le Courrier», «L'Actualité», «Le Visionneur», «L'Expression» et «Le Soleil», et une plainte du fondateur du journal le Pays du Burkina Faso pour plagiat contre le bimensuel, «L'Enquêteur».

Après consultation du Conseil de presse, organe consultatif qui contribue à veiller au respect de l'éthique et de la déontologie par les journalistes, l'audition des responsables des médias incriminés, conformément à la réglementation en vigueur, des différentes plaintes par l'ONC, tous ont écopé d'une mise en demeure qu'ils ont l'obligation de publier dans l'une de leurs parutions.

Selon son président, à l'issue de l'examen des cas, l'ONC a remarqué des manquements à plusieurs points de la charte des journalistes professionnels du Niger, et a décidé de prendre des sanctions disciplinaires à l'égard des organes de presse jugés coupables selon les dispositions de la charte.

A propos du journal «Le Canard déchaîné», selon M. Abdourahmane Ousmane, il a violé les articles 2, 3, 4, 10 et 11 de la charte à travers la publication d'un article intitulé «Hassane Alkali, cet homme est dangereux», paru dans sa livraison N° 476 du 22 avril 2011. Même sanction et même reproche à l'hebdomadaire «Le Courrier», suite aux plaintes de Alhassane Alkali et du DG Moov-Niger. A travers la publication régulière d'un billet dénommé tantôt «Appel à clarification», tantôt «Appel à démenti, certification et clarification», a indiqué Abdourahmane Ousmane, le journal «L'Évènement», lui, viole les points 10 et 11 de la charte.

Quant aux journaux «L'Actualité», «Le Visionnaire», «L'Expression» et «Le Soleil», l'ONC leur reproche la violation

des points 2, 3, 4, 10 et 11, suite à quatre plaintes du DG Moov-Niger dans une affaire de licenciement d'un agent de cette compagnie.

Saisi suite à un article publié dans le journal «L'Enquêteur», qui traite de la place des premières dames en Afrique, intitulé : «Premières Dames en Afrique : Egéries ou présidentes bis ?», l'ONC a après, constats de la publication auparavant de l'article par le journal «Le Pays» du Burkina Faso, indiqué que la reproduction et la publication in extenso du papier par «L'Enquêteur», sous la signature de Soumana Maiga, constitue un cas de flagrant délit de plagiat,

L'ONC est ferme. En cas de non respect de la mise en demeure, des dispositions prévues par l'article 24 de l'ordonnance de la création de l'ONC, seront prises, a martelé M. Abdourahmane Ousmane.

Les autres sanctions que l'ONC peut prendre ont trait à l'avertissement écrit et l'amende, une interdiction de parution de 1 à 3 mois ou supérieur à 3 mois, mais n'excédant pas 6 mois à un an et une interdiction définitive de parution. Mais les sanctions ne sont pas graduées, elles sont laissées à la discrétion de l'ONC, a-t-il expliqué.

La sanction de mise en demeure et toutes les autres mesures sont prises afin de garantir le respect de l'éthique et la déontologie du métier de presse au Niger.

Réveil de la léthargie au niveau de l'ONC ! Face à la recrudescence d'attaques gratuites sans fondement, contre les citoyens, notamment dans les journaux, l'ONC a, selon son responsable, instruit le conseil de presse pour lui produire, chaque semaine, un rapport circonstancié sur le respect de l'éthique et la déontologie de l'ensemble des médias. Le respect de la déontologie sera désormais pris en compte dans l'attribution du fonds d'aide à la presse, a averti le président de l'ONC qui relèvera les différents manquements après la transmission du rapport. A la fin, annonce a été faite sur la décision de l'organe de régulation des médias de proroger quatre autorisations délivrées déjà à des promoteurs de service de l'audio-visuel qui n'ont pas encore commencé l'exploitation et l'ouverture de dossiers d'attribution du fonds d'aide à la presse au titre de l'année 2010.

Mamane Abdou

Brèves ... Brèves ... Brèves

Visite de la délégation du MCC au Niger :

Reprise des activités du Programme Seuil

Du jeudi 7 au mardi 12 juillet dernier, une délégation du Millenium Challenge Corporation (MCC), composée de James Parks, vice-président pour les politiques et l'évaluation, et Malik Chaka, a effectué une visite de travail au Niger. Pendant son séjour de six jours, la mission a discuté, avec les autorités, de la reprise du Programme Seuil financé par le MCC. Accompagnés de Mme Bisa Williams, ambassadeur des Etats-Unis au Niger, M. William Noble, chargé des programmes de l'USAID, les émissaires américains ont successivement rencontré le Président de la République Mahamadou Issoufou, le Premier ministre Brigi Rafini, le président de l'Assemblée nationale Hama Amadou, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, indique un communiqué de presse. A l'issue des différentes rencontres, le gouvernement nigérien a réitéré son intérêt à atteindre les critères d'éligibilité pour un programme compact avec le MCC. La délégation du MCC, avec à sa tête M. James Parks, a également rencontré les ONGs internationales, organisations de la société civile et communautés locales pour expliquer les implications de la reprise du Programme Seuil, poursuit le communiqué. Mieux, plusieurs tables rondes de discussions ont été organisées avec des représentants du PNUD, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, de l'UNICEF, de l'OMS, de la FAO et du FNUAP, pour identifier les opportunités de la coordination et mettre l'accent sur l'importance de la création de synergies pour accroître l'impact de l'assistance des bailleurs au Niger, ajoute le communiqué. Les missionnaires ont, en outre, visité deux écoles pilotes construites sur financement du Programme Seuil dans la région de Dosso. La levée de suspension du programme, imposée au Niger en décembre 2009, a été votée par le Conseil des directeurs, sous la présidence de la secrétaire d'Etat américain Hilary Clinton. Avec la reprise du Programme Seuil, le MCC prendra en considération les analyses de contraintes à la croissance et de recherche de politiques publiques liées aux critères d'éligibilité au MCC ainsi que les priorités de développement exprimées par le gouvernement du Niger, précise le communiqué. «Une revue exhaustive des Programmes Seuil, actuellement en cours à travers le monde, et des leçons apprises durant ce processus, capitalisera nos efforts conjoints avec les autorités nigériennes afin d'assurer que l'utilisation du reliquat de fonds disponibles soit ciblée pour avoir un impact maximal», rassure le communiqué. Le Programme Seuil, relancé et redéfini, bénéficiera de l'active participation de la société civile et du secteur privé.

Le FIDA octroie 3,29 milliards de FCFA et l'IDA 91 millions US au Niger

Le samedi 9 juillet dernier, le conseil des ministres a examiné et adopté deux projets d'ordonnance autorisant l'approbation d'accord de financement. Le premier est relatif à l'approbation de l'accord de prêt et de don, signé le 07 février 2011 à Rome, en Italie, entre le Niger et le Fonds international de développement agricole (FIDA), destiné à financer le Projet d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADER). Le FIDA a accordé ainsi au Niger 3.028.892.618 FCFA de prêt et de don, chacun. Il s'agit, à travers cet accord, d'atténuer les effets de la crise alimentaire et pastorale de 2010 qui a affecté les populations vulnérables des régions de Tahoua, Maradi et Tillabéry. Quant au second projet d'ordonnance, il autorise la ratification de l'accord de financement N°4893-NE entre notre pays et l'Association internationale de développement (AID) en vue de la mise en œuvre du Projet eau et assainissement en milieu urbain (PEAMU) signé le 12 mai 2011 à Niamey. Ainsi, l'IDA accorde au Niger 91 millions de dollars américains, en vue de contribuer au financement de ce projet qui vise à accroître l'accès à des services durables d'approvisionnement en eau et à des services d'assainissement améliorés dans certaines zones urbaines du Niger, à travers ses trois composantes majeures, à savoir l'hydraulique urbaine, l'assainissement urbain et le développement institutionnel et le renforcement des capacités.

Des indemnités pour les responsables de conseils

Les responsables des organes délibérants des arrondissements, villes et régions bénéficieront désormais des indemnités relatives à leurs fonctions. Ainsi en a décidé le conseil des ministres tenu le samedi 9 juillet dernier. La décision a été prise, suite au constat que, malgré leurs lourdes responsabilités, les maires, les présidents des conseils de villes et régionaux ne sont pas rémunérés. Certes la fonction d'élu local, qui tire sa motivation du don de soi et dans l'expression d'un fort sentiment d'appartenance à la collectivité locale, est normalement gratuite. Mais pour garantir la disponibilité des membres des organes délibérants et des organes exécutifs, la loi prévoit l'octroi des frais de session, d'indemnités diverses et le remboursement de certains frais engendrés par l'exercice des fonctions ou missions à eux confiées par la collectivité. Le projet de décret détermine le régime indemnitaire et les avantages accordés aux membres des organes délibérants et exécutifs des régions et communes du Niger. Il fixe également les indemnités et avantages attribués aux conseillers régionaux, municipaux et d'arrondissement communaux ainsi qu'aux présidents et vice-présidents des conseils régionaux, aux maires des villes et communes et d'arrondissements communaux. Les diverses indemnités sont notamment relatives aux frais de session et de transport, aux indemnités de fonction et de représentation, et les autres avantages dus en compensation de certaines charges comme l'eau, l'électricité, le téléphone et le logement. La gestion des communes a été des plus catastrophiques, avec l'avènement du statut des communes en 2005 qui a vu l'élection des responsables des organes délibérants locaux dont beaucoup ont excélé dans la gabegie des deniers des populations locales. Espérons qu'avec les indemnités, que la mauvaise gestion sera un lointain cauchemar dans les communes, villes et régions du Niger.

INVESTISSEMENT AU NIGER :

Le retour de la confiance

Opération très concluante sur le financement de la phase électrique de Kandadji à Viennes en Autriche, financement de grands travaux routiers, relance d'importants projets miniers, il faut dire que le processus économique national se remet progressivement en marche, le retour des investisseurs se faisant parallèlement avec le retour du Niger dans un processus démocratique normalisé.

Après quelques périodes difficiles marquées par la crise politique de 2009 et la transition militaire qui ont constitué une période d'assèchement quasi drastique des investissements extérieurs et des interventions des partenaires financiers extérieurs du Niger, les signaux semblent désormais se remettre au vert depuis l'investiture des nouvelles autorités politiques issues des élections de mars 2011. Ce n'est pas encore le grand boom, mais déjà les choses se remettent progressivement en place. Les investisseurs commencent à frapper à la porte dans le secteur public avec la reprise du programme du gouvernement nigérien avec les partenaires de l'Union Européenne et aussi des américains dans le cadre du MCC. Ce retour des investisseurs s'annonce aussi de façon très significative dans le secteur privé avec le programme de développement d'une nouvelle cimenterie à Malbaza, la reprise des travaux de recherches aurifères dans la région de Tillabéry avec l'arrivée de nombreuses compagnies étrangères, des recherches du charbon dans la région d'Agadem.

Les missions françaises, espagnoles, chinoises, australiennes se succèdent pour étudier les opportunités d'intervention dans le secteur privé ou public. Courant fin juin dernier, c'est une importante délégation des investisseurs français conduite par l'ancien Ministre français Charles Mignon qui a séjourné au Niger. «J'ai étudié très concrètement les dossiers dans le cadre de la fourniture d'énergie avec la possibilité de mobiliser les entreprises françaises et européennes », a déclaré le chef de la délégation des investisseurs français. La

France détient un important portefeuille d'investissement au Niger avec la présence sur le sol national de l'entreprise des travaux publics SATOM qui est déjà sur plusieurs chantiers de construction de route et surtout avec le groupe AREVA, N°1 mondial du nucléaire qui exploite les gisements d'uranium nigérien dans la région d'Arlit. La Chine se place aussi dans une position très confortable depuis qu'elle a décroché le chantier de réalisation du pompage du pétrole d'Agadem et la construction de la raffinerie de Zinder pour un investissement global de 5 milliards de dollars américains. Après la construction du 2^{ème} Pont de Niamey, la Chine est aussi présente dans le secteur minier avec la société des Mines d'Azelik SOMINA qui prospecte l'uranium dans le périmètre de Tigidan Tessam. La Chine vient d'emporter le projet de construction d'un échangeur à Niamey pour un coût de 11 milliards de francs CFA.

Le bonus de la bonne gouvernance

Le chemin du développement passe par la démocratie et la bonne gouvernance, c'est très probablement ce message que les différents partenaires publics et privés ont voulu passer à la présidence de la République du Niger, invitée exceptionnellement avec la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire du dernier sommet des G8 de Deauville en France du 30 mai 2011. La conjoncture économique s'annonce en tout cas très favorable pour le gouvernement nigérien qui reprend le décaissement de tous les financements de ses programmes de développement avec l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique. Dans cette forte ambiance de retour de la confiance des investisseurs, il faut noter cette importante

annonce des bailleurs de fonds du programme Kandadji qui ont souscrit pour une enveloppe financière de 250 milliards de francs CFA pour la phase qui concerne la réalisation de la centrale hydro-électrique dont le coût de financement était estimé à 240 milliards de francs CFA. L'annonce est intervenue au terme de la conférence internationale sur le financement de la phase II du Kandadji qui s'est tenue au siège de l'OPEP à Viennes en Autriche en début du mois de juillet 2011.

Pour un coût de 240 milliards de francs CFA, le gouvernement nigérien a recueilli 250 milliards de francs CFA, c'est-à-dire suffisamment pour boucler la première et la seconde phase du projet qui est annoncé pour démarrer très bientôt.

Retour à d'importantes activités des recherches minières avec l'intervention des compagnies minières étrangères, lancement de grands chantiers de construction routière, tout cela constitue un important apport de capitaux et aussi une production d'emplois qui auront sans doute un effet d'entraînement sur la croissance du produit intérieur brut. En 2010, la croissance du PIB était de 5,5%. Elle a connu sa plus forte détérioration en 2009 avec la crise politique et le départ des différents partenaires couplé avec une situation de crise alimentaire, le taux de croissance est passé à -1,2%, après avoir atteint 9,5% en 2008. Pour beaucoup de partenaires toutefois, l'année 2011 sera une année difficile et la croissance du PIB n'excèdera guère le chiffre de 4,9%. Il fera un bond à 11,5% en 2012 quand les différents investissements ont commencé à apporter les fruits. Ce résultat est aussi fortement lié au démarrage du développement du projet minier d'Imouraren. Ce projet uranifère d'un coût de 655 milliards de francs CFA contribuera à doubler la production du Niger qui passera à 8.000 tonnes d'uranium par an.

Selon le rapport 2011 de la Banque Mondiale Doing Business, «le Niger occupe le 173^{ème} rang sur 183 pays. Pour autant,

les perspectives pour le secteur privé sont plutôt bonnes, eu égard aux dispositions envisagées dans le cadre de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté qui prévoit des actions conjuguées autour de quatre axes : renforcement du dispositif de soutien au secteur privé ; amélioration de l'environnement macroéconomique des affaires ; amélioration du financement de l'économie ; meilleure intégration dans le commerce régionale et mondiale». C'est pour dire que pour confirmer toute cette dynamique, pour réaliser le progrès attendu déjà en 2012, le gouvernement doit d'abord lever quelques hypothèses : un assainissement financier drastique et une rigoureuse maîtrise des ressources. Le programme du gouvernement reste totalement suspendu à cela : conforter durablement la confiance des investisseurs avec un cadre économique assaini.

Au dernier sommet de l'Union Africaine à Malabo en Guinée Bissau, le Président de la République a annoncé son ambition totalement alignée sur le thème de ce sommet, «l'autonomisation des jeunes pour un développement durable». Il l'a encore rappelée récemment à l'occasion du lancement des travaux de construction d'un échangeur à Niamey : mon ambition est de faire face au besoin de 84% de nigériens âgés de moins de 35 ans. Cette ambition, c'est la croissance pour assurer aux populations une alimentation suffisante, une bonne couverture en soins de santé, l'éducation et une offre d'emploi optimale.

Le chef de l'Etat a aussi pointé du doigt ce qui sera le principal obstacle à son programme, c'est-à-dire la corruption et les détournements. «Pour que cette ambition se réalise, il faudra mobiliser et bien gérer d'importantes ressources financières. Mobiliser et bien gérer les ressources financières, tel est le défi à relever », a indiqué le chef de l'Etat mardi 12 juillet dernier.

Ibrahim Elhadj dit Hima

AFFAIRE DU FAUX MARCHÉ DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE :

Le gouvernement parle de réseaux de faussaires coutumiers

L'information que nous avons publiée la semaine dernière relativement à un marché du ministère de la santé publique octroyé à un certain Hamani Zaouani a ouvert les voies à une vaste investigation. La Roue de l'Histoire avait mis la main sur une affaire très grave : «du faux et usage de faux en écriture publique». La révélation de votre journal, nous a valu les félicitations de certains membres du gouvernement qui estiment être désormais avertis. La gravité de l'affaire a conduit le gouvernement de Brigi Rafini à conclure à l'existence d'un réseau de faussaires coutumiers et les nigériens attendent que ces réseaux soient totalement démantelés et mis hors d'état de nuire.

L'affaire du «faux et usage de faux en écriture publique» dont a été victime le ministère de la santé publique et de «tentative d'escroquerie» de la Banque Agricole du Niger (BAGRI) soulevée par notre journal la semaine dernière a conduit, pour l'instant, à l'arrestation de deux suspects : Hamani Zaouani un opérateur économique considéré comme principal suspect et un certain Hambally, son présumé complice, tous membres de l'entourage du célèbre opérateur économique Zakou Djibo dit Zakaï. Interpellé à la Direction de la Sécurité Publique (commissariat centrale) les deux suspects ont été écoutés et conduits chez le procureur près le Tribunal de Grande Instance de Niamey qui les a déferé à la prison civile dans la matinée du mardi 12 juillet 2011. Les investigations se poursuivent selon les ser-

vices du Procureur et toute la lumière sera faite autour de cette affaire. Les auteurs, co-auteurs et complices de ce faux seront tous dénichés, rassure-t-on.

L'affaire, on se rappelle, a fait l'objet d'une communication du Ministre de la Santé Soumana Sanda au conseil des ministres du samedi 09 juillet 2011. «Au regard de cette affaire d'une gravité extrême, le Conseil des ministres conclut en l'existence de réseaux de faussaires coutumiers du genre», rapporte le communiqué de conseil des ministres du samedi 9 juillet 2011. Ça y est ! C'est lâché, le gouvernement parle de «réseaux de faussaires coutumiers du genre». Ce qui laisse croire que dans certains milieux des affaires, cela est devenu une habitude, une routine que de confectionner de faux documents dans diverses



opérations de marchés publics. Raison pour laquelle, les investigations doivent être poursuivies plus en profondeur, car il s'agit là d'un cachet d'un Ministre de la République comportant des attributs de la République qui ont été utilisés dans des opérations frauduleuses et qui si on n'y prend garde vont se poursuivre avec cette race d'hommes d'affaires pour qui tous les moyens sont bons pour se faire plein les poches. Dans son communiqué du Conseil des ministres du 09 juillet

2011, le gouvernement a réitéré sa volonté de «combattre sans faiblesse ce qui constitue un fléau pour les finances publiques». Les premières investigations ont permis de mettre la main sur deux personnes et comme le gouvernement parle de «réseaux de faussaires coutumiers du genre», nombreux sont les nigériens qui attendent les conclusions de fond de ce dossier.

Laoual Sallaou Ismaël

CNPC, un partenaire qui rassure !

Depuis l'installation de la China National Petroleum Compagnie (CNPC), sur le bloc d'Agadem, c'est désormais un vent nouveau qui souffle pour les populations de la région de Diffa. En effet, les différentes réalisations effectuées sur le terrain ont constamment changé le vécu de ces populations, qui jadis étaient confrontées à plusieurs aléas, dont entre autres, la pauvreté ambiante, le manque d'infrastructures appropriées, le chômage etc.



Aujourd'hui, il suffit tout simplement de se déplacer dans cette zone pour se rendre à l'évidence des actions salvatrices accomplies par la CNPC au profit des ces populations locales. Comme quoi, il est indéniable que l'exploitation pétrolière rime avec le volet social. Il s'agit notamment, de la création des écoles en matériaux définitifs, au grand dam des élèves, des enseignants, des parents et des autorités locales. C'est le cas de l'école Trouna créée sur financement de la CNPC.

« La création de cette école cons-

titue une bonne aubaine pour toute la population. Les élèves et enseignants vont pouvoir désormais étudier dans des bonnes conditions », se réjouit Oumar Mahamadou, enseignant.

« Sur ces terrains aménagés nous faisons du maraîchage et nous écoulons les produits sur les différents marchés environnants. Le reste de la production nous sert pour la consommation », déclare Alio Magagi, maraîcher.

Aujourd'hui, avec la réhabilitation des ces terres cultivables ils sont nombreux ces hommes et ces femmes qui travaillent inlassablement sur



ces sites réaménagés pour entreprendre des activités maraîchères, génératrices de revenus

Les prospections pétrolières dans la région de Diffa ont véritablement permis de résorber le problème de chômage des jeunes. Ils sont aujourd'hui, plusieurs bras valides à s'adonner aux petites activités génératrices de revenus. D'autres sont recrutés comme des employés au niveau du site d'exploitation d'Agadem.

Du coup, c'est l'exode des jeunes qui s'est systématiquement réduit dans cette zone.

« Nous n'avons plus besoin de



franchir nos frontières. Depuis que cette compagnie s'est implantée dans notre région, la plupart des jeunes ont trouvé des préoccupations », confie Abdoulaye Babalé.

Il faut souligner que la présence de la China National Petroleum Compagnie (CNPC), a non seulement transformé la région avec les importantes réalisations entreprises, mais en plus, les actions de développement menées à l'endroit des populations constituent des réels motifs de satisfaction.

Qui l'aurait cru un jour que le Niger sera cité parmi les pays exportateurs de pétrole. Eh bien ! Ce vieux rêve est en phase de devenir une réalité avec la production du premier baril de pétrole dès l'année prochaine. Ce qui à coup sûr soulagera les consommateurs en raison des hausses exacerbées des prix des hydrocarbures ces derniers temps. Parmi les autres atouts issus de l'exploitation du pétrole on note les différentes transformations qu'on pouvait tirer à travers

les produits dérivés de l'or noir. A cela s'ajoute la production du gaz, un combustible qui est de plus en plus utilisé dans les ménages nigériens.

« La production du gaz présente un double avantage pour le consommateur nigérien. Tout d'abord, l'accessibilité et la disponibilité du gaz à moindre coût. Ensuite, avec la production du gaz, c'est l'écosystème qui sera sauvé, notamment avec la réduction de l'abattage abusif des arbres », a soutenu Mariama Boubacar, restauratrice.

Ces réalisations ainsi menées attestent du travail gigantesque abattu par la CNPC, en si peu de temps témoigne de la vitalité et du sérieux de la CNPC, à travers ces multiples interventions de par le monde. Au Niger, cette compagnie a démontré ses preuves par ces actions multiformes. Ce qui lui valu d'être citée parmi les sociétés les plus crédibles du Niger. La CNPC, c'est vraiment un partenaire qui rassure !



ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES :

La chasse aux zakaïeries

Dans son dernier conseil des ministres du samedi 9 juillet dernier, le gouvernement a indiqué qu'il conduira des investigations pour débusquer tout le réseau de faussaires dans le secteur des opérateurs économiques. Il y a dans ce discours du gouvernement de Mahamadou Issoufou comme une sorte d'euphémisme ou en tout cas un air de langue de bois. Le réseau des faussaires ? Le communiqué du gouvernement n'a pas parlé des zakaïeries, mais plutôt du réseau des affaires. Pour l'opinion nationale les choses sont très bien claires, il faut entendre par réseau de faussaires, toute la nébuleuse, tout le système Zakaï avec ses tentacules constitués des commerçants prête-noms et des commis de l'administration financière.

L'actuel locataire du palais présidentiel sait particulièrement de quoi il s'agit. Pendant ces années de lutte dans l'opposition, la principale chose qu'il a diagnostiquée parfaitement au sein du régime politique de l'époque, c'est la mauvaise gestion des ressources financières. Et l'opérateur économique qui caracolait au hit-parade dans ces affaires sulfureuses était le commerçant Zakou Djibo dit Zakaï, si bien que l'opposition politique dirigée par le PNDS a fini par couper court en qualifiant de zakaïeries toute procédure de dépense et de passation des marchés publics entourée de graves irrégularités.

Le commerçant Zakou Djibo avait fait fortune dans la manipulation des commandes de l'Etat, il a prospéré en mettant au point un subtil mécanisme qui lui a permis de rafler pratiquement tous les marchés d'appel d'offres. Le grand commerçant MNSD de l'époque, actuellement député de Lumana ne s'en cache même pas. Il parle

de stratégie. Quel grand commerçant ne dispose pas d'un réseau d'associés, martèle-t-il indifféremment relativement à cette dernière affaire Hamani Zaouini. Hamani Zaouini, c'est ça fabrication, c'est son homme de mains comme beaucoup d'autres petits commerçants «porteurs de NIF» qu'il a organisés en réseau. Quand cette affaire de fraude au Ministère de la santé a éclaté, c'est Zakaï lui-même qui est parti cueillir «son homme» ainsi que son complice, l'informaticien qui travaille à son service. Le réseau d'associés est une organisation où une stratégie pour ne pas perdre un marché, soutient Zakou Djibo.

L'astuce ici, et elle met à contribution les cadres qui interviennent dans la chaîne de passation des marchés publics. Les commandes importantes de l'administration de l'Etat sont fragmentées en plusieurs petits lots que l'on peut passer suivant la procédure d'appel d'offres restreint. Dans cette catégorie de commandes, le service initiateur du marché procède par une consultation restreinte, trois opérateurs économiques, au minimum, inscrits sur un répertoire standard. C'est toujours dans cette liste qu'on procède aux consultations. Mais qui sont les opérateurs qui sont inscrits sur cette liste ? Les associés ou les partenaires de Zakaï. Assez souvent, le nom de Zakou Djibo n'apparaît même pas dans la liste des soumissionnaires. Il faut voir cette dernière affaire de fausses factures, sur les huit opérateurs adjudicateurs des présumés marchés, il n'y a nulle part le nom de Zakou Djibo. Et pourtant, c'est Zakaï qui encaisse le paiement des fausses factures pour des marchés qui n'ont pas été effectués.

Il y a là aussi une petite subtilité dans le choix du type de marché et assez souvent son choix porte sur les biens consommables. Même s'il n'y a aucune fourniture, le contrôle physique de la livraison est difficilement effectif puisqu'on peut toujours répondre que la commande est déjà ventilée vers les centres consommateurs, les centres de santé pour les produits médicaux où les inspections pédagogiques ou les écoles pour les fournitures scolaires. L'opérateur économique Zakou Djibo s'est rarement essayé dans la fourniture des biens d'équipement ou les chantiers de construction.

Les zakaïeries, c'est tout cet ingénierie trafic qui a prospéré pendant plus d'une décennie et qui a occasionné à l'Etat la perte de plusieurs centaines de milliards de francs CFA, c'est-à-dire des ressources d'investissement totalement perdues.

Le leader historique de l'opposition connaît ces genres de malversations financières et sous son mandat, les opérations d'assainissement devaient d'abord être la chasse aux zakaïeries si l'on veut obtenir des résultats. Toute l'opinion nationale attend de voir le traitement que le gouvernement de Issoufou Mahamadou va donner à ce dossier d'assainissement ou de chasse aux zakaïeries, l'opposition ARN attend de son côté de voir comment le Président de la République va réussir son ambitieux programme. On n'est actuellement face à cette interrogation : le gouvernement va-t-il réussir à réaliser son programme ou pas ? La réponse réside dans l'assainissement des finances publiques, c'est-à-dire la

sécurisation des ressources financières importantes destinées aux investissements.

Récemment, lors de l'adoption de la déclaration de politique générale du gouvernement présentée à l'Assemblée Nationale par le Premier Ministre Birgi Raffini, l'opposition ARN a voté contre. L'ARN a voté contre, mais elle n'a pas dit que le programme du gouvernement n'est pas bon. L'opposition a indiqué qu'elle le trouve irréalisable. L'opposition ARN peut avoir raison si les zakaïeries travaillent pour elle, c'est-à-dire si le gouvernement ne parvient pas à arrêter l'hémorragie. Dans le schéma actuel des choses, sur un volume de financement de 1000 milliards de francs CFA, il y aura à peine le 1/3 qui ira effectivement à destination, les 2/3 étant dissipés à travers les faux marchés. Cela veut dire qu'à terme, le gouvernement de Birgi Raffini ne pourra réaliser que le 1/3 des chiffres des objectifs annoncés.

Cette question d'assainissement est une difficulté essentielle que le gouvernement doit régler, et on sent qu'il y a une nette volonté dans ce sens à travers la révision de la procédure de passation des marchés publics qui sera bientôt introduite en débat au cours de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée Nationale. Maintenant, il faut accompagner tout cela des mesures judiciaires, notamment pour les dossiers qui sont déjà ficelés. C'est là où il y a encore quelques difficultés.

Ibrahim Elhadj dit Hima

CONSEIL DES MINISTRES DU 13 JUILLET 2011 :

Toiletage au Ministère des Finances

Le conseil des ministres tenu ce mercredi 13 juillet 2011 a procédé à des réaménagements importants dans le dispositif des ressources humaines du ministère des finances. Ce réaménagement intervient après le scandale de paiement de fausses factures de l'ordre de 1,5 milliards de FCFA dans lequel trois cadres du ministère des finances avaient écopé de sanctions administratives, déchargés de leurs fonctions à titre de mesures conservatoires. Il s'agissait du Directeur Général du Budget, Amadou Ganda Hamidou, du payeur Général Moumouni Mounkaïla et du contrôleur financier Bassirou Adamou. Manifestement, le gouvernement de Birgi Raffini a opté pour un toiletage rapide de ce ministère dont la réputation a été ternie par les maladroises de certains agents qui se prêtent souvent au jeu pernicieux des cartels des affaires.

Les nominations au Conseil des ministres ont porté pour le moment sur la Direction Générale du Budget où le nouveau promu est Agah Salmanou, haut fonctionnaire qui a passé l'essentiel de sa carrière au Ministère de l'économie et des Finances. La Direction Générale des Impôts échoit entre les mains de M. Idé Kallou, jusque là conseiller du Directeur Général sortant et la Direction du Trésor et de la comptabilité publique à M. Zourkaleyni Souleymane qui prend la place de Abdoulaye Beïdou.

En dépit du vide qui a été comblé par la vacance de poste de certains hauts res-

ponsables, le gouvernement, indique-t-on voulait placer des "Hommes neufs" mais expérimentés pour faire barrage à des pratiques d'un autre temps qui ont saigné les finances publiques avec souvent la complicité de certains agents. Selon des sources bien informées, cette opération n'est qu'un début d'assainissement dans les rangs des hommes et femmes chargés de gérer nos finances publiques. Les indélicatesses seront automatiquement sanctionnées, nous a confié un haut responsable.

Il semble qu'un grand bouleversement affectera dans les prochaines semaines toutes les chaînes des finances publiques, en allant de la Direction Générale des Douanes à celle des impôts en passant par la Direction du Trésor et de la comptabilité publique.

Par ailleurs, le Conseil des ministres s'est penché encore sur une affaire de détournements de deniers publics. Le Directeur Régionale de l'Agriculture de Tillabéry aurait sur la base de fausses factures et de commandes fictives dissipé une somme de 21.274.563 FCFA, a rapporté le compte rendu du Conseil des ministres qui marque une fois de plus sa détermination à découdre avec ces pratiques frauduleuses. D'ores et déjà indique-t-on des instructions ont été données au Ministre de l'Agriculture pour le décharger avec en plus une poursuite judiciaire qui est engagée contre l'indélicat Directeur.

Laoual Sallaou Ismaël

ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS :

Les élus locaux de Tillabéry à l'école du contrôle citoyen

Le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB), membre de la coalition mondiale «Publiez Ce Que Vous Payez», poursuit son chantier de renforcement de capacités des acteurs de développement sur des questions liées à la gouvernance politique.

Les élus locaux de la région de Tillabéry ont pris part, du 5 au 7 juillet passé, à un atelier sur d'importantes thématiques à savoir : la notion du «budget participatif» ; «l'analyse et l'évaluation des questions environnementales liées à l'exploitation minière» et «la transparence dans la gestion communale de revenus de l'exploitation minière». Sur un sujet comme celui portant sur «le budget participatif», le ROTAB entend placer les acteurs locaux de développement au cœur du processus d'élaboration des budgets communaux et faire de la question de la transparence et de développement local une préoccupation largement partagée par tous. Sur la question relative aux impacts environnementaux, notamment ceux liés à l'exploitation minière, l'objectif qui est surtout recherché au gré de cet atelier est d'amener les élus locaux à cerner les véritables enjeux environnementaux, au plan national comme international. La transparence dans les industries est quant elle une initiative qui met l'accent sur la publication de paiements et de revenus générés par les industries extractives.

Prenant part à ce rendez-vous du doner et de recevoir, la Coordinatrice Adjointe pour l'Afrique de Revenue Watch Institute Evelyn Tsagué a rappelé aux participants que les revenus des ressources extractives contribuent désormais de manière non négligeable au budget des communes et sont destinés selon la constitu-

tion nigérienne, à financer certains investissements au niveau de la commune. C'est pourquoi, il est important que les populations locales en bénéficient par le biais du budget transparent et participatif, a ajouté Mme Evelyn Tsagué, avant de saluer l'initiative du ROTAB qui vise à appuyer et à accompagner les nouveaux élus locaux dans le développement de leurs capacités de gestion des revenus rétrocédés aux communes. La collaboration entre les autorités locales, les populations, les organisations de la société civile, les compagnies extractives, a-t-elle précisé, est capitale pour que les ressources naturelles cessent d'être une malédiction pour nos pays comme elles ont été par le passé et continueront de l'être si elles ne sont pas gérées de manière transparente et responsable.

Aux termes de leurs travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations, dont quelques unes s'adressent aux entreprises minières et à tout exploitant minier au Niger. A ces derniers, ils recommandent le respect des lois et règlements du Niger en matière d'exploitation des ressources naturelles ; des principes de transparence tels que indiqués dans l'initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) et le respect d'autres initiatives similaires. Ils leur recommandent également de collaborer avec les autorités régionales, départementales et locales dans l'exercice de leurs activités. A la Société des Mines du Liptako (SML), les participants recommandent de prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin à la pollution des eaux de la région par son bassin de SAMIRA et de réparer les préjudices causés.

Lamine Souleymane

URBANISME :

Des grands chantiers pour relooker Niamey

«Notre ambition exprimée dans notre programme, consiste à donner à Niamey une vocation internationale de premier plan, d'en faire une ville coquette où il fait bon vivre : "Niamey La coquette", "Niamey Nyala" tel est notre projet». C'est par ces propos liminaires que le Président de la République, Chef de l'Etat, Mahamadou Issoufou, a lancé les travaux de construction de la route intercommunale (route Est-Ouest) et du premier échangeur de la Capitale.

La route est-ouest part du croisement route de Tillabéry, juste à l'angle du cimetière Yantala au boulevard Bawa Jangwarzo qui passe devant le CEG 25. Cette route aura une emprise de 30 mètres, une longueur de 9,47 mètres linéaires avec une chaussée large de 7 mètres et des accotements d'un mètre. Elle traversera les quatre communes de la rive gauche pour desservir certains quartiers

de Niamey, à savoir Foulan kouara, Kouara me et Bani fandou. La route Est-Ouest se termine à la ceinture verte en coïncidant avec l'intersection de la route Filingué.

Les travaux de construction de cette route ont déjà commencé depuis le 1^{er} juillet et finiront dans un délai de 9 mois. Quant aux travaux de construction de l'échangeur, ils dureront 18 mois. L'exécution de ces différents chantiers a été confiée à une entreprise chinoise. Le financement de la route intercommunale est acquis grâce au projet de développement des infrastructures locales de la Banque Mondiale et s'élève à environ 3 milliards de francs CFA. Le financement de l'échangeur sera entièrement financé par l'Etat du Niger. Notons que ces deux importants ouvrages permettront de décongestionner la circulation dans la ville de Niamey qui croît chaque année de

quelques 880.000 habitants. On estime à environ 950 tonnes d'ordures par jour entassées de manière anarchique. En outre, ce vaste programme mettra fin à l'occupation anarchique des espaces publics et luttera contre l'insalubrité et la pollution de la ville de Niamey. Afin de lutter contre la pollution de la ville, il a été engagé un autre vaste programme d'assainissement qui consiste au curage de 70.000 mètres linéaires de caniveaux, le ramassage d'ordures, la construction de 5 KMS de digue et de 57.000 mètres de tranchées. Au finish, les principales réalisations visent



Une vue d'un échangeur au Burkina Faso

aussi la création d'un pôle économique, visant à valoriser le patrimoine historique, restructurer les quartiers d'habitat précaire et à offrir un cadre de vie décent aux populations. Dans le même ordre d'idée, ce programme a initié aussi la rénovation de la zone administrative par la construction d'immeubles modernes et la création de zones de loisir et de distraction à travers l'aménagement des berges du fleuve Niger et du Gouti-yéna. Un Centre internationale de conférence sera érigé sur le plateau de Saguia et une nouvelle zone industrielle. Dans le cadre d'autres programmes structurants, il a été prévu des travaux de construction de la route Goudel-Tondibia-Tondikirey et l'étude détaillée pour la réalisation de trois échangeurs supplémentaires au niveau du rond-point des armées, au carrefour de l'école Diori et au rond-point Kennedy. Un projet de réhabilitation de la ceinture verte de Niamey a également été prévu.

Notons que le lancement de ce programme ambitieux qui vise à donner à Niamey un nouveau look, intervient à moins d'une semaine de la célébration des cent jours du Président de la République investis au pouvoir le 7 avril dernier. En outre, il est à indiquer que le Niger vient d'arracher le principe de financement de la deuxième phase des travaux du barrage de Kandadji qui s'élève à environ 150 milliards de francs CFA. Ce montant sera acquis grâce au fonds de l'OPEP.

Lamine Souleymane

Orange Money



payez votre facture Nigelec avec votre mobile

Chez Orange nous savons que votre temps est précieux. C'est pourquoi nous vous proposons Orange Money pour payer votre facture Nigelec sans vous déplacer. Rendez-vous dans les boutiques Orange ou chez nos distributeurs agréés afin d'ouvrir gratuitement votre compte Orange Money et d'acheter des unités de valeurs pour effectuer vos transactions.

Composez le #144# pour payer votre facture en toute simplicité à seulement 200 f cfa. Le paiement change avec Orange.

Comment payer ma facture Nigelec ?

Etape 1

Pour régler votre facture Nigelec 24/24 composez le #144#

Etape 2

le message suivant s'affiche:
1. Transfert d'argent
2. Achat de crédit téléphonique
3. Paiement de facture
4. Remboursement de prêt
5. Option

Etape 3

choisissez le 3 paiement de factures

Etape 4

sélectionnez le facturier
1. Orange
ou
2. Nigelec

Etape 5

entrez le numero de compte facturier OM

Etape 6

entrez le numéro de la facture à payer
11A17C320010120322M

Etape 7

le montant de votre facture est :
XXXX cfa
-taper 1 pour confirmer
-taper 2 pour annuler

Etape 8

saisissez votre code secret pour confirmer :
XXXX

Ok

Ça y est ! Vous venez de payer votre facture Nigelec !

La Roue de l'Histoire

Hebdomadaire nigérien d'informations générales, d'analyse et de formation

**Siège : CCOG sur la route SONITRAV
Contact Téléphonique :
96 96 45 85**

96 96 90 24 - 96 96 45 61-96 96 44 27

www. tantaminfo.com

E-mail : ismaellaoual@yahoo.fr

yahaya Garba@yahoo.fr

Fondateur

Sanoussi Tambari Jackou

Directeur de Publication,

Laoual Sallaou Ismaël

Rédacteur en Chef

Ibrahim Elhadj dit Hima

Comité de Rédaction

Yahaya Garba

Ismaël Laoual Sallaou

Sanoussi Tambari Jackou

Mamane Abdou

Ibrahim Amadou

Lamine Souleymane

Ibrahim Elhadj dit Hima

Service Commercial

Yahaya Garba

Saisie/ Routage

Ibrahim Amadou

Ibrahim Moussa

Impression

2000 Exemplaires NIN



Service client : 222 depuis un mobile Orange
ou 90 22 22 22 depuis un autre opérateur - www.orange.ni

la vie change avec orange

L'Elysée opte pour une solution politique en Libye



Du côté de l'Elysée comme dans les milieux de Tripoli, l'idée d'un dialogue commence à faire son chemin. L'option consacre l'échec de la solution militaire prônée par la coalition en déroute qui a montré, outre les divergences internes, son incapacité à déloger le maître de Tripoli et à imposer le fantomatique CNT inefficace et peu crédible.

Face au risque réel d'enlèvement, la France de Sarkozy qui trône sur ce qui reste de la coalition et le conglomérat de Benghazi érigé pompeusement en interlocuteur valable, lâche-t-elle du lest ? Le pavé dans la mare, jeté par Seïf El Islam, éclaire sur la volonté de négociations entre Tripoli et Paris qui exclut la participation du CNT artificiellement créé et qui n'existerait pas « sans le soutien de la France, l'argent et les armes ». Au quotidien algérien El Khabar, le fils du leader libyen confirme la tenue de « véritables négociations avec la France et non avec les rebelles ».

A la veille du débat parlementaire sur la crise libyenne que l'on dit sans surprise, la donne a complètement changé.

Le « message clair de Paris », selon Seïf El Islam, repose sur le fait que Sarkozy reste l'interlocuteur de Tripoli « et non les rebelles ». S'il reproche à Kadhafi qu'il a reçu en grande pompe de ne pas avoir respecté les engagements commerciaux (l'achat des Rafale, contrats pétroliers et des réacteurs nucléaires), le patron de l'Elysée a plaidé la nécessité d'un « gouvernement de transition » composé des « hommes de la France ». Le signal fort d'un changement de la position française est perceptible. Quatre mois après l'intervention militaire de l'Otan, les perspectives du retour au règlement politique de la crise se précisent. Interrogé sur les déclarations de Seïf el Islam, le porte-parole du ministère des Affaires

étrangères, Bernard Valero a reconnu l'existence de contact avec l'émissaire de Kadhafi, tout en réfutant l'idée de « négociations directes ». Mais, les bases du dialogue sont jetées. Si, à Paris, le départ en exil de Kadhafi « maintenu dans une autre pièce, avec un autre titre », selon le ministre de la Défense, Gérard Longuet, n'est plus à l'ordre du jour, la fin de l'intervention de l'Otan est conditionnée par la mise en place d'un dialogue entre Tripoli et le CNT.

Les chances d'un règlement négocié sont confortées par les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, qui se dit favorable aux « solutions politiques ». En visite à Addis Abeba où il a eu des entretiens avec le président adjoint de la commission de l'Union africaine, Erastus Mwencha, et le Commissaire pour la paix et la sécurité, Ramtane Lamamra, le chef de la diplomatie française a fait du départ du pouvoir de Kadhafi « l'élément clé » de l'issue politique impliquant un « dialogue national entre toutes les parties » et un « vrai cessez-le-feu ». Le rapprochement français avec l'Union africaine, auparavant dédaigneusement écartée au profit du « groupe de contact » en souffrance, fonde le retour à la démarche africaine vis-à-vis d'une crise qui dure plus longtemps que prévu.

Le pas africain de Sarkozy scelle la fin de l'utopie d'une guerre éclair, totalement compromise par l'incompétence notoire des insurgés de Benghazi, la volte-face de l'allié britannique, le retrait américain et la certitude de la chute programmée de Tripoli devenue aléatoire. L'homme qui rêvait de conquête est totalement pris dans le piège libyen dont il faudra assurément dé mêler l'écheveau d'une situation inextricable.

Ecrit par la Rédaction du site : donnetonavis.fr

CÉRÉMONIE D'AU REVOIR À LA MAISON DE LA PRESSE :

Hommage mérité à Mme Sidi Ahmed Samira

La Maison de la presse de Niamey a abrité dans l'après-midi de Mardi 12 juillet 2011, la Maison de la Presse de Niamey était pleine à craquer. Le monde des médias et de la société civile était massivement au rendez-vous de la cérémonie d'au revoir organisée par Mme Sidi Ahmed Samira, chargée de communication au département média au Centre culturel de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Niger qui quitte volontairement son poste après plus d'une vingtaine d'années de service. Par attachement au monde des médias Samira a choisi la Maison de la presse pour abriter cette cérémonie au cours de laquelle, ont honoré de leur présence, Le Vice-président de l'ONC, Le Ministre de la Communication Chargé des relations avec les institutions, l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Niger, le Directeur du centre culturel Américain, le Président de la Maison de la presse, ainsi que de responsables des organisations de la société civile et Directeurs des organes de presse et des journalistes. N'ont pas aussi manqué à ce rendez-vous d'au revoir, les membres de sa famille, ses amis et connaissances et ses collègues de service.

C'est d'abord le Président de la Maison de la Presse, Boubacar Diallo qui prendra la parole pour remercier Mme Samira pour le choix qu'elle a fait sur la Maison de la presse pour abriter cette cérémonie. Boubacar Diallo rappela les rapports cordiaux que l'ensemble des médias ont eu avec cette battante qui a œuvré



inlassablement pour la promotion de la liberté de la presse. Ce fut ensuite le Directeur du Centre culturel américain de lui rendre un vibrant hommage après 23 ans au service de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Niger, louant ses qualités de collaboratrice travailleuse, disponible et dévouée.

Hommage aussi de l'Ambassadrice des Etats-Unis au Niger qui loua les qualités de contacts, de diplomate, de connaissances du Niger de Mme Sidi Ahmed Samira à qui elle a souhaité bonne chance dans ses prochaines entreprises. Successivement, ses collègues de services, ses parents ont tenu à lui rendre hommage et à lui souhaiter bonne chance.

A son tour Mme Sidi Ahmed Samira, avec une grande émotion, remercia tous les hommes de médias qui n'ont ménagé aucun effort pour l'accompagner dans sa noble mission. J'ai été très touchée par votre présence et par votre soutien au « pot de re-

merciements » va-t-elle indiquer. Elle profitera de l'occasion pour annoncer au monde de la presse nigérienne l'aboutissement d'un dossier auprès des autorités américaines sur un programme d'appui qui vise à apporter un soutien aux organes de presse publics et privés

Enfin la cérémonie a été clôturée par la remise de témoignage dont celui de la Maison de la presse qui a attribué à Samira le titre honorifique de membre d'honneur de la Maison de la Presse, un cadeau de ses collègues de services, un témoignage du Directeur Général de la Télévision Bonferrey. Notons que le Président de la maison de la Presse, Boubacar Diallo a indiqué au cours de cette cérémonie que jamais la Maison de la presse n'a réuni autant de gens depuis sa création. Ce qui veut dire que Samira n'est pas n'importe qui puisqu'elle est parvenue à fédérer le monde hétéroclite des médias

Ibrahim Amadou

Vers l'installation du CESOC et de la Médiature nationale

Trois mois après l'installation de la 7^{ème} République, l'on s'achemine progressivement vers la mise en place des institutions de la République. Toutes les institutions, on se rappelle, avait été dissoute à la suite du coup d'Etat du 18 février 2011. El lieu et place du la Commission nationale des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, a été mis en place, un Observatoire des Droits de l'Homme (ONDHLF). Le Conseil Supérieur de la Communication dissout a fait place à l'Observatoire Nationale de la Communication. L'Assemblée Nationale dissoute avait été remplacée par

le Conseil Consultatif National. Pour le reste, il n'y avait plus de Haute Cour de justice dont les missions ont été dévolues à la Cour d'Etat. Le Conseil Economique Social et Culturel avait systématiquement disparu du paysage institutionnel ainsi que la Médiature Nationale.

Aujourd'hui avec le retour de notre pays à l'ordre constitutionnel normal, on parle de l'installation imminente dans les tous prochains jours, du Conseil Economique Social et Culturel (CESOC) et de la Médiature nationale. Déjà, la session extraordinaire de l'As-

semblée Nationale qui se tiendra incessamment va se pencher, dans son calendrier de travail, sur les textes relatifs à la Médiature nationale. A la tête de ces institutions, il se raconte déjà que Cheiffou Amadou, président du RSD est pressenti pour occuper le poste de Médiateur National et Moussa Moumouni Djermakoye Président de l'ANDP-Zaman Lahya serait le président du CESOC. A la vice-présidence du CESOC on parle aussi de Sanoussi Tambari Jackou, président du Parti Nigérien pour l'Auto-gestion (PNA-AI'Oumma.

VENTE SUR SAISIE

Maître BOUBACAR BOUREIMA MAIZOUMBOU Huissier de Justice Commissaire Preiseur à la résidence de Niamey BP 13 908 Niamey Niger TEL : 20.74.16.05, agissant en vertu de l'ordonnance d'injection de payer n°083/09 du 22 octobre 2009, revêtue de la formule exécutoire.

INFORME LE PUBLIC qu'il sera mis en vente par adjudication aux enchères publiques divers objets mobiliers notamment :

- Salons
- Moquettes
- Frigos
- Aquarium
- et bien d'autres articles ménagers.

Date et heure de la vente : Le SAMEDI 16 JUILLET 2011 A 10 HEURES.

Lieu de la vente : Au quartier Nouveau Marché rue allant vers le CEG II face le grillage de la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques (FSEJ), immeuble à droite.

Conditions de vente : Adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées.

Modalités d'enlèvement : Immédiatement sans garantie après paiement au comptant du prix majoré de 12%.

L'Huissier

_____ jusqu'au 03 Octobre _____
prêt scolarité utile
 +
 remboursement facile
 =
 rentrée tranquille

Jusqu'à
1 million de F CFA
 et **11%** HT d'intérêt



Jusqu'au 03 Octobre, offrez une rentrée scolaire tranquille à vos enfants